

ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du Mercredi 4 novembre 2015

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents: Mme Eppinger, Conseillère municipale
Mesdames Nunes, Brochier parents d'élèves
Messieurs Marchal, Ensminger et Mehl, parents d'élèves
Mesdames Daul, Glassmann, Lecomte, Ruhlmann et Welterlin enseignantes

- Absents excusés : M. Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel
Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale
M. Haeffner, adjoint au maire
Mme Werner, directrice du périscolaire
Mmes Koehl, Fritz, parent d'élèves
Mme Boutobza, enseignante

1. Accueil - Désignation d'un secrétaire

Le Directeur d'école ouvre la séance à 19h40 et accueille les participants. Monsieur Marchal se propose d'être le secrétaire de séance.

2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 9 octobre 2015 :

163 inscrits	87 votants	81 suffrages exprimés	Participation : 53.37%
--------------	------------	-----------------------	------------------------

L'unique liste de candidats ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les cinq titulaires et trois suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2015/2016. Le directeur salue l'assemblée, les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école et installe officiellement le nouveau conseil.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le directeur présente l'ordre du jour. Sans modification, il est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du P.V.de la réunion du 02/07/2015

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du 02 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les textes officiels (règlement type départemental des écoles, MAJ Novembre 2014).

Les articles suivants ont été lus : 6.3.1 Composition du conseil d'école
6.3.3 Attributions du conseil d'école
6.3.4 Fonctionnement du conseil d'école

Des échanges ont permis d'éclaircir certains passages.

6. Vote du règlement intérieur de l'école et adossement de la charte de laïcité

Après un bref historique rappelant la mise à jour de novembre 2014, Didier Carmaux présente la proposition de modifications du règlement intérieur de l'école primaire. La mise à jour est rendue obligatoire à la suite des changements des horaires de l'école.

La charte de laïcité a été adossée au règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. Il sera affiché à l'entrée de l'école, mis en ligne sur le blog et distribué à l'occasion des inscriptions des nouveaux élèves.

7. Présentation du nouveau projet d'école

Le projet d'école est présenté à l'assemblée. Il comporte trois axes :

1. Enrichir les compétences langagières en vue d'améliorer l'expression écrite
2. Traiter la difficulté scolaire : de la détection à la collaboration avec les partenaires en passant par la prise en charge
3. Susciter la motivation des élèves à travers des projets culturels et sportifs

Ces trois axes ont été l'objet de mise en place d'indicateurs quantifiables à partir de la réussite des élèves par le biais des livrets scolaires. Par ailleurs, chaque objectif est accompagné de différentes actions supports.

L'avis favorable est donné par le conseil d'école.

8. Informations sur le fonctionnement de l'école en rapport avec le projet d'école.

8.1. Effectifs, organisation pédagogique, évaluation

L'école compte 114 élèves. Le directeur décrit la composition de l'équipe pédagogique qui s'étend au-delà du groupe d'enseignement à la ZIL (remplaçante), Mme Lecomte, à l'Atsem Mme Marin ou encore à l'AESH Mme Beikun.

Au niveau de l'organisation pédagogique, certains décloisonnements ou échanges de service ont été installés dans les différentes classes dès le début de l'année scolaire.

8.2. Sécurité : Exercice incendie et PPMS

D. Carmaux présente au conseil d'école la fiche récapitulative de l'exercice d'évacuation effectué le jeudi 8 octobre 2015. Dirigé par le chef de corps Joël Sollinger, aucune observation négative n'est dressée sur le procès-verbal. Dans un second temps, il précise que le PPMS a été mis à jour au début de l'année et les deux élèves ayant un PAI y ont été inscrits.

8.3. Finances

La révision des comptes a été effectuée au courant du mois de Septembre à l'approche de l'assemblée générale de l'association USEP par Mmes Nunes, Muller et M. Marchal. Les comptes ont été jugés sincères et véritables.

Le compte de la coopérative est de 6847.91 € au 31/08/2015. L'exercice s'est révélé en déficit de 881,04€. Le directeur de l'école fait remarquer que cet exercice a d'une part regroupé beaucoup d'activités pédagogiques (sorties, spectacles, musées...) et que d'autre part des investissements ont été effectués dans les classes pour un montant de plus de 2700 €.

9. Programmation des activités pédagogiques :

D. Carmaux présente les différentes activités programmées au cours de la période 2 (Toussaint-Noël). Il précise que certaines actions sont déterminées par des projets propres aux classes qui développent des thèmes spécifiques.

Des ateliers liés à la manifestation de fin d'année vont débiter sur des temps scolaires, d'APC ou encore périscolaires. Un atelier intergénérationnel sera en fonction dès le 16 novembre.

Le prochain conseil d'école est prévu au mois de mars 2016.

En remerciant encore les participants Monsieur Carmaux clôt la séance à 21h45.

Le secrétaire de séance :
C. Marchal

Le directeur d'école :
D. Carmaux